

RÈGLEMENT DU 18^{ÈME} TROPHÉE ATSCAF DE BADMINTON

**Du 8 au 10 juin 2018
à Voiron (38)**

ARTICLE 1:

L'ATSCAF Fédérale et l'ATSCAF-ISERE organisent conjointement le 18^{ème} **trophée inter-finances 2018 de badminton** ouvert à tous les agents des administrations financières.

ARTICLE 2:

COMITÉ D'ORGANISATION;

1) COMPOSITION

- François CLINET, Président de l'ATSCAF Fédérale, ou de son représentant,
- Jean -Vincent GARCIA, Responsable du Secteur des Sports de l'ATSCAF Fédérale,
- Nathalie COLOMB, Présidente de l'ATSCAF-Isère.
- Vincent ARRIGONI : Responsable compétition sportive de BAD.
- Anne Marie FARGEAS: Permanente de l'ATSCAF-Isère.

2) COMPÉTENCES

- élaboration du règlement,
- organisation des compétitions en accord avec les règlements de la Fédération Française de Badminton,
- examen des réclamations éventuelles,
- publication des résultats,
- remise des récompenses.

ARTICLE 3 :

DISCIPLINES RETENUES;

- simple homme,
- simple dame,
- double hommes,
- double dames,
- double mixte.

ARTICLE 4 :

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES;

Le règlement applicable aux disciplines retenues est celui de la Fédération Française de Badminton.

ARTICLE 5:

CONDITIONS DE PARTICIPATION;

- une inscription ne sera valide qu'à la condition que le joueur est à jour de la cotisation ATSCAF de l'association choisie pour concourir,

- le Président de l'ATSCAF locale doit fournir un seul bulletin d'inscription pour l'ensemble des compétiteurs de sa section.
- si le nombre maximum de participants est atteint (chiffre fixé par l'organisateur, soit 100 personnes), la priorité sera donnée aux adhérents financiers.

ARTICLE 6:

En cas de désistement, il conviendra de prévenir le Bureau des sports avant la compétition. Tout justificatif devra être parvenu au Bureau des sports au maximum 15 jours après la compétition.

ARTICLE 7:

ORGANISATION DES ÉPREUVES:

1) ENGAGEMENT

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions.

2) COMITÉ D'ORGANISATION

Le comité d'organisation précisera les conditions de déroulement de la compétition.

Tous les tableaux seront joués en poules, suivies d'une phase finale en élimination directe, et dans la mesure du possible, d'un tableau de consolante dans chaque catégorie.

Les extérieurs, fils et conjoints seront reversés en tableau consolante quels que soient leurs résultats au premier tour.

Avant le début de la compétition, chaque participant devra présenter sa carte ATSCAF, accompagnée d'une pièce d'identité avec photo (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire).

En outre, chaque participant devra présenter sa licence de la fédération (Fédération Française de badminton, UFOLEP ; FSGT), ou *à défaut un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton.*

3) RÉSULTATS

Les résultats seront communiqués lors de la remise des prix qui récompensera les 3 premiers de chaque catégorie par un trophée une coupe ou une médaille.

ARTICLE 8:

Chaque participant s'engage à respecter et à se soumettre au présent règlement.

ARTICLE 9:

Les réclamations doivent être faites auprès du Comité d'organisation, dès leur affichage pour les résultats intermédiaires et **dans l'heure suivant leur publication pour les résultats finaux.**

ARTICLE 10:

Sauf mention contraire sur la fiche d'inscription, chaque participant accepte la publication de photos le concernant sur tous supports de diffusion mis à disposition du comité d'organisation (sites internet de l'ATSCAF Fédérale et de l'ATSCAF-Isère, ...)